

# Le lien *des*



# *Josérahbliens*



Photo : Sophie Fortier

---

## Mot du maire

---

Bonjour à tous,

Nous voilà déjà en décembre, pour la municipalité ce mois signifie planification et budget. Cette période est particulièrement cruciale pour nous, car elle marque le début de nos préparatifs pour les défis et les projets de l'année à venir. Votre conseil municipal a travaillé d'arrache-pied ces dernières semaines pour élaborer le budget 2025, et nous avons une bonne nouvelle : la hausse moyenne des taxes foncières sera inférieure à 1%. Nous avons réussi à maintenir un équilibre entre la nécessité de financer nos projets et notre engagement à ne pas imposer une charge financière trop lourde à nos citoyens.



En cette période festive, nous espérons que vous pourrez profiter pleinement de beaux moments avec vos proches. Que cette fin d'année soit l'occasion de créer de beaux souvenirs, de réaliser des projets qui vous tiennent à cœur et de partager des instants de bonheur avec ceux que vous aimez.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter de passer une période des fêtes entouré des personnes qui vous sont chères. Que la nouvelle année vous apporte une santé florissante, des moments précieux et la réalisation de vos rêves les plus chers. Nous sommes reconnaissants de faire partie de cette belle communauté et nous avons hâte de continuer à travailler ensemble pour un avenir prometteur! Passez un beau temps des fêtes!

Salutations!

*Jeannot Roy, maire*

---

## Chronique du conseil

---

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du **3 décembre**, le conseil municipal :

- Prend connaissance du rapport remis par l'inspecteur en bâtiment sur les délivrances des permis en 2024 comparativement à 2023 ;
- Adopte le calendrier des dates des séances ordinaires pour l'année 2025 ;
- Adopte le règlement no 277-24 sur le traitement des élus municipaux ;
- Donne avis de motion et adopte le projet de règlement 279-24 de gestion contractuelle ;
- Donne avis de motion et adopte le projet de règlement numéro 280-24—Taxation 2025 ;
- Mandate l'entreprise Spécialité SG pour le déneigement des glissières pour la saison 2024-2025.

Lors de la séance extraordinaire du conseil municipal du **10 décembre**, le conseil municipal :

- Adopte le budget 2025 ;
- Adopte le plan triennal des dépenses en immobilisation.

---

## Séance de conseil

---

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu mardi, le **14 janvier 2025 à 19 h 30, à la salle du Conseil municipal au 238, route des Fermes.**

Veuillez noter que l'ordre du jour sera disponible sur notre site internet le lundi précédant la séance du conseil. Sachez que vous pouvez nous transmettre vos questions pour la séance du conseil en tout temps par courriel.



## Orientation du budget 2025

Le conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables a adopté son budget 2025 lors d'une séance extraordinaire tenue mardi, le 10 décembre 2024. Nous avons réussi à établir un budget équilibré pour l'année 2025. Les objectifs visés dans la préparation du budget étaient d'assurer rigoureusement une saine gestion des deniers publics.

La variation des revenus provenant des taxes foncières s'explique par une augmentation des tarifs de certains de nos fournisseurs. Cependant, malgré une augmentation de l'IPC de 2 % de moyenne en octobre 2024, la moyenne d'augmentation des taxes foncières générales est de moins de 1 %.

La vision de la municipalité est de continuer l'amélioration constante de la qualité de vie et le mieux-être des citoyens(ennes) de notre communauté, et ce, sans oublier de penser à demain.

Revenus	Budget 2024	Budget 2025	Écart
Taxes foncières	368 382 \$	391 723 \$	23 341 \$
Taxes MRC Beauce-Centre	62 290 \$	44 270 \$	( 18 020 \$ )
Taxes Sûreté	46 215 \$	46 282 \$	67 \$
Taxes bibliothèque et loisirs	65 639 \$	65 634 \$	95 \$
Taxes remb. de la dette	48 225 \$	47 624 \$	( 601 \$ )
<b>Total Taxes foncières</b>	<b>590 751 \$</b>	<b>595 634 \$</b>	<b>4 883 \$</b>
Transferts	842 990 \$	727 657 \$	( 115 333 \$ )
Service rendus	99 014 \$	104 610 \$	5 596 \$
Autres revenus	16 000 \$	1 000 \$	( 15 000 \$ )
<b>Total des revenus</b>	<b>1 548 755 \$</b>	<b>1 428 901 \$</b>	<b>(119 854 \$ )</b>

Dépenses	Budget 2024	Budget 2025	Écart
Administration générale	229 258 \$	259 742 \$	30 484 \$
Sécurité publique	117 337 \$	120 877 \$	3 540 \$
Réseau routier	390 461 \$	430 747 \$	44 286 \$
Déneigement	151 020 \$	146 020 \$	( 5 000 \$ )
Hygiène du milieu	99 888 \$	114 113 \$	14 225 \$
Urbanisme	15 528 \$	15 708 \$	180 \$
Loisirs et culture	323 640 \$	179 290 \$	( 144 350 \$ )
Frais de financement	111 920 \$	106 345 \$	( 5 575 \$ )
Remboursement de la dette	109 704 \$	36 059 \$	( 73 645 \$ )
Fonctionnement affecté	-	16 000 \$	16 000 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 548 755 \$</b>	<b>1 548 755 \$</b>	<b>(119 854 \$ )</b>

# Programme triennal des dépenses en immobilisation

Voici le programme triennal des dépenses en immobilisation tel qu'adopté par le Conseil municipal lors de la séance extraordinaire tenue le 10 décembre 2024.

Comme le prévoit le code municipal, le conseil doit adopter, à chaque année, un Plan triennal d'immobilisation pour les trois années subséquentes. Ce document représente les intentions du conseil municipal en investissements d'immobilisations. Il permet d'avoir une vision globale des projets afin de mieux anticiper les besoins financiers. Selon les prix obtenus lors du processus d'appels d'offres, certains projets peuvent être appelés à changer.

Ce plan doit être divisé en phases annuelles et doit détailler l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisations qu'une municipalité prévoit effectuer au cours des trois prochaines années.

Numéro de projet	Investissement	Année	Coût estimé	Source de financement	Lieu
24251	Achat d'un ordinateur	2025	3 200 \$	Fonds de roulement	Bureau
24252	Archivage	2025- 2026- 2027	2 000 \$ / année	Fonds de roulement	Bureau
24253	Travaux de canalisation d'un fossé dans le rang St-Bruno	2025	60 000 \$	TECQ	Rang St-Bruno
24254	Remplacement d'un ponceau	2025	216 000 \$	Subvention PIIRL et fonds de roulement	Rang St-Bruno
24255	Mise en place d'un système audio dans la salle du conseil et au site du Moulin des Fermes	2025	25 000 \$	Subvention fédérale Nouveaux Horizons	Bureau et Moulin des Fermes
24256	Installation du luminaire dans le stationnement du Moulin des Fermes et autres travaux de sécurité du site	2025	73 000 \$	Subvention FRR Vitalisation	Moulin des Fermes
24257	Développement d'un secteur résidentiel	2025	5 000 \$	Fonds de roulement	
24261	Achat d'un nouveau pick-up	2026	45 000 \$	Crédit-bail	
24262	Mise en place de bancs de parc	2026	10 000 \$	Subvention Primada	Moulin des Fermes
24263	Achat d'un tracteur à gazon	2026	6 000 \$	Fonds de roulement	
24264	Développement d'un secteur résidentiel	2026	5 000 \$	Fonds de roulement	
24271	Parcours pédestre & parcours moteur pour enfants	2027	60 000 \$	Subvention PRAFIR	Moulin des Fermes
24272	Développement d'un secteur résidentiel	2027	5 000 \$	Fonds de roulement	

# FRAUDE...ÉVITEZ DE TOMBER DANS LE PIÈGE!

La fraude est de plus en plus répandue et personnalisée.

À l'approche des fêtes, il est crucial de redoubler de vigilance face aux tentatives de fraude qui se multiplient. Les escrocs profitent souvent de cette période de l'année pour cibler les personnes vulnérables avec des arnaques sophistiquées et convaincantes.

## La fraude téléphonique qu'est-ce que c'est ?

La fraude téléphonique implique des escrocs qui appellent en se faisant passer pour des représentants de banques, de compagnies de cartes de crédit, de services publics, d'œuvres de bienfaisance ou d'autres institutions. Leur objectif est d'obtenir des informations personnelles ou financières de leurs victimes.

1. **Usurpation d'identité** : Les fraudeurs utilisent des technologies pour masquer leur numéro de téléphone et faire apparaître un numéro légitime sur votre afficheur.
2. **Scénarios convaincants** : Ils inventent des histoires crédibles pour vous inciter à divulguer des informations sensibles. Par exemple, ils peuvent prétendre qu'il y a un problème urgent avec votre compte bancaire ou que vous devez payer une facture immédiatement.
3. **Pression et urgence** : Les escrocs utilisent souvent des tactiques de pression, vous demandant de prendre des décisions rapides sans réfléchir.

Ne répondez pas par l'affirmative et n'appuyez pas sur le 1 sous prétexte d'être transféré.

1. **Reconnaissance vocale** : Les fraudeurs peuvent enregistrer votre voix et utiliser cet enregistrement pour valider des transactions ou accéder à des comptes en utilisant votre identité.
2. **Confirmation de numéro** : En appuyant sur le 1 ou en répondant, vous confirmez que votre numéro de téléphone est actif, ce qui peut entraîner davantage d'appels frauduleux.
3. **Déclenchement de frais** : Dans certains cas, appuyer sur le 1 peut entraîner des frais supplémentaires sur votre facture téléphonique.

**Vérifier l'identité de l'appelant :  
Raccrocher et appelez immédiatement vos  
proches ou l'organisation en utilisant un  
numéro de téléphone officiel.**

## Types de fraudes courantes au Québec :

- **Fraude du petit-fils** : Les fraudeurs se font passer pour un membre de la famille en détresse. Ils utilisent parfois des technologies avancées comme l'intelligence artificielle pour imiter la voix d'un proche.
- **Fraude du faux représentant** : Les escrocs prétendent être des représentants officiels et peuvent avoir des informations personnelles vous concernant afin de créer un lien de confiance.
- **Fraude amoureuse** : Les arnaqueurs créent de faux profils sur des sites de rencontre. Par exemple, ils peuvent demander d'être payés en cartes cadeaux.
- **Fraude de suivi de colis** : Les escrocs envoient des messages prétendant provenir de services de livraison qui mentionne souvent que votre colis est retenu à la douane ou qu'il y a un problème avec la livraison. Les liens mènent à des sites frauduleux conçus pour voler vos informations personnelles et financières.

## Voici comment se protéger :

1. **Ne cliquez pas sur les liens suspects.**
2. **Vérifier directement avec vos proches ou les services concernés.**
3. **Signalez les tentatives de fraude aux autorités.**
4. **Ne partagez jamais vos informations personnelles.**
5. **Vérifiez toujours l'authenticité des sollicitations.**
6. **Méfiez-vous des offres trop belles pour être vraies.**
7. **Utilisez des mots de passe forts et uniques.**
8. **Surveillez vos comptes bancaires.**
9. **Soyez prudent avec les appels téléphoniques.**

**MÉFIEZ-VOUS  
lorsqu'on vous demande de payer en toute  
urgence.**

Ces exemples montrent à quel point il est important de rester vigilant et de vérifier l'authenticité des sollicitations avant de partager des informations personnelles ou de faire des paiements. En restant informé et en suivant ces conseils, vous pouvez éviter de tomber dans le piège de ces arnaques.

Passez des fêtes en toute sécurité et protégez-vous ainsi que vos proches.

**MRC  
BEAUCE-CENTRE**



## Municipalité Saint-Joseph-des-Érables

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

### AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

#### Règlement no 277-24 sur le traitement des élus municipaux

Lors de la séance ordinaire du 3 décembre 2024, le Conseil a adopté le règlement no 277-24 SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX. Ce règlement vise à abroger les précédents règlements concernant le traitement des élus municipaux.

Le règlement a pour objectif de :

- Abroger les règlements numéro 230-18 et 266-24 ;
- Modifier la période de rémunération annuelle actuelle prévue du **1<sup>er</sup> novembre 2023 au 31 décembre 2024 (14 mois)** pour la période du **1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025 (12 mois)** ;
- Fixer les rémunérations de base du maire et des conseillers (ères) :

Rémunération actuelle (1er janvier 2024 au 31 décembre 2024)	Rémunération de base	Allocation de dépenses	Rémunération totale
Maire	5 940.00 \$	2 970.00 \$	8 910.00 \$
Conseiller (ères)	1 980.00 \$	990.00 \$	2 970.00 \$

Rémunération proposée (1er janvier 2025 au 31 décembre 2025)	Rémunération de base	Allocation de dépenses	Rémunération totale
Maire	6 035.04 \$	3 017.52 \$	9 052.56 \$
Conseiller (ères)	2 011.68 \$	1 005.84 \$	3 017.52 \$

- Pour chaque exercice financier suivant, les rémunérations de bases seront indexées selon le taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada, publié par Statistique Canada au 31 octobre de l'année antérieure ;
- Modifier la modalité de versement annuel actuel pour des versements mensuels ;
- Entrer en vigueur en date du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Toute personne peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce onzième jour du mois de décembre 2024.

Marie-Josée Mathieu, directrice générale et greffière-trésorière



## Municipalité Saint-Joseph-des-Érables

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

### AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

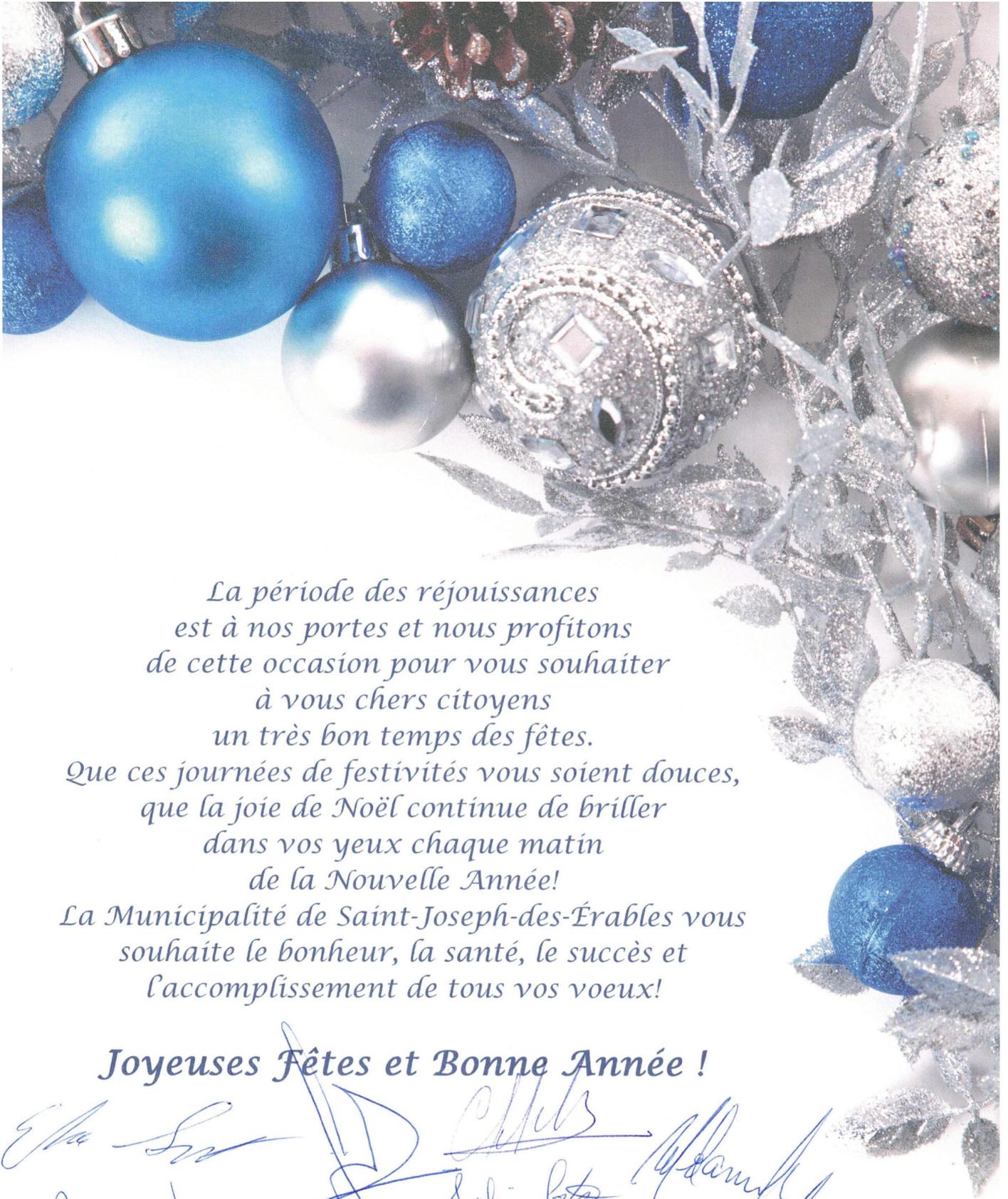
Lors de la séance ordinaire du 3 décembre 2024, le Conseil a adopté le calendrier des séances régulières pour l'année 2025.

Le calendrier ci-après a été adopté relativement à la tenue des séances régulières du conseil municipal pour 2025 : le 14 janvier, le 4 février, le 11 mars, le 1<sup>er</sup> avril, le 6 mai, le 3 juin, le 1<sup>er</sup> juillet, le 5 août, le 2 septembre, le 1<sup>er</sup> octobre, le 11 novembre et le 2 décembre.

Ces séances se tiendront à la Salle du Conseil municipal au 238, route des Fermes, à Saint-Joseph-des-Érables et débiteront à 19h30.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce onzième jour du mois de décembre 2024.

Marie-Josée Mathieu, directrice générale et greffière-trésorière



*La période des réjouissances  
est à nos portes et nous profitons  
de cette occasion pour vous souhaiter  
à vous chers citoyens  
un très bon temps des fêtes.*

*Que ces journées de festivités vous soient douces,  
que la joie de Noël continue de briller  
dans vos yeux chaque matin  
de la Nouvelle Année!*

*La Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables vous  
souhaite le bonheur, la santé, le succès et  
l'accomplissement de tous vos vœux!*

***Joyeuses Fêtes et Bonne Année !***

*Ella S...*  
*Marc Lesau...*  
*Sophie J...*  
*Monique M...*

---

## Fermeture du bureau municipal

---

Après avoir travaillé très fort toute l'année, la direction désire vous informer que le bureau à compter du lundi 23 décembre, et ce jusqu'au 5 janvier inclusivement. Nous serons de retour le 6 janvier ! Joyeuses Fêtes!

---

## Prudence

---

En cette période hivernale, nous vous rappelons l'importance de rester vigilant sur la route et de bien rendre visible votre machinerie agricole en tout temps. Les journées plus courtes, les chutes de neige et les chaussées glacées rendent les manœuvres de freinage de dernière minute particulièrement difficiles. Votre prudence et votre collaboration sont essentielles pour garantir la sécurité de tous. Nous vous remercions pour votre coopération.

---

## Liste de bénévoles

---

La municipalité de Saint-Joseph-des-Érables désire dresser une liste de personnes bénévoles dans notre secteur.

Si vous êtes bénévole ou connaissez quelqu'un qui l'est, nous vous invitons à nous fournir les informations suivantes :

- Nom complet
- Nombre d'années de bénévolat
- Secteur d'activité bénévole ou nom d'organisme

Communiquer ces informations avec nous par téléphone au 418-397-4772 ou par courriel à [info@stjosephdesrables.com](mailto:info@stjosephdesrables.com). Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

---

## Journée internationale des Bénévoles

---

Le 5 décembre dernier avait lieu la journée internationale des Bénévoles.

Pour l'occasion, nous souhaitons exprimer notre sincère reconnaissance envers tous nos bénévoles extraordinaires. Votre dévouement, votre temps et votre énergie ont un impact significatif sur notre communauté. Votre engagement et votre passion sont inestimables et sont une source d'inspiration pour chacun d'entre nous, créant un impact positif pour tous. Ce sont des atouts précieux pour notre équipe et nous vous sommes profondément reconnaissants de votre soutien constant.

Merci pour tout ce que vous faites, pour votre générosité et votre présence!



---

## Versements de taxes

---

Les 4 versements égaux nouvellement instaurés pour l'année 2024 seront reconduits pour 2025 : 1er mars, 1er mai, 1er juillet et le 1er octobre.

Ces dates seront inscrites dans le calendrier 2024 que vous recevrez d'ici la fin de décembre. Elles seront également inscrites dans notre calendrier de collectes 2024 qui se retrouve dans ce bulletin et sur notre site Internet, dans la section « Calendriers municipaux ».





# Calendrier

# 2025

janvier						
D	L	M	M	J	V	S
				2	3	4
5		7	8	9	10	11
12			15	16	17	18
19		21	22	23	24	25
26		28	29	30	31	

février						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2			5	6	7	8
9		11	12	13	14	15
16		18	19	20	21	22
23		25	26	27	28	

mars						
D	L	M	M	J	V	S
2		4	5	6	7	8
9			12	13	14	15
16		18	19	20	21	22
23		25	26	27	28	29
30						

avril						
D	L	M	M	J	V	S
				2	3	4
6		8	9	10	11	12
13		15	16	17	18	19
20		22	23	24	25	26
27		29	30			

mai						
D	L	M	M	J	V	S
					2	3
4		7	8	9	10	
11			13	14	15	16
18		20	21	22	23	24
25		27	28	29	30	31

juin						
D	L	M	M	J	V	S
1			4	5	6	7
8		10	11	12	13	14
15		17	18	19	20	21
22		24	25	26	27	28
29						

juillet						
D	L	M	M	J	V	S
			2	3	4	5
6		8	9	10	11	12
13		15	16	17	18	19
20		22	23	24	25	26
27		29	30	31		

août						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3			6	7	8	9
10		12	13	14	15	16
17		19	20	21	22	23
24		26	27	28	29	30
31						

septembre						
D	L	M	M	J	V	S
			3	4	5	6
7			9	10	11	12
14		16	17	18	19	20
21		23	24	25	26	27
28		30				

octobre						
D	L	M	M	J	V	S
				2	3	4
5		7	8	9	10	11
12		14	15	16	17	18
19		21	22	23	24	25
26		28	29	30	31	

novembre						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2		4	5	6	7	8
9			12	13	14	15
16		18	19	20	21	22
23		25	26	27	28	29
30						

décembre						
D	L	M	M	J	V	S
				3	4	5
7		9	10	11	12	13
14		16	17	18	19	20
21		23	24	25	26	27
28		30	31			

## Congés fériés 2025

	Cueillette des ordures
	Recyclage
	Séance du conseil
	Paiement de taxes
	Vacances de la construction
	Collecte des gros rebus

1er janvier	Jour de l'An
20 avril	Pâques
29 mai	Journée des Patriotes

24 juin	Fête nationale du Qc
1er juillet	Fête du Canada
1er septembre	Fête du travail

13 octobre	Action de grâce
25 décembre	Noël

## Positionnement des bacs

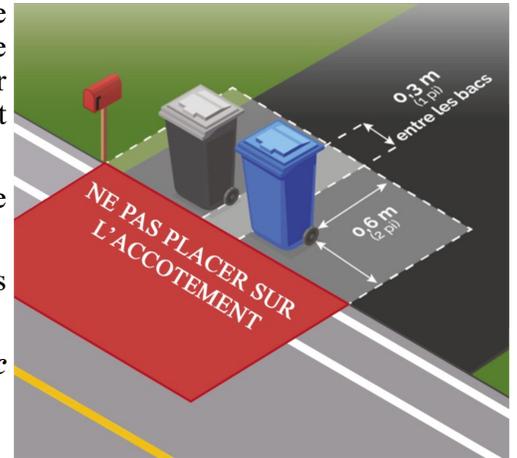
Afin de faciliter le travail des déneigeurs et l'efficacité des opérations de déneigement, il est nécessaire de placer les bacs de recyclage et de poubelle à une distance minimum de 7 pieds de la ligne blanche tracée sur l'accotement de la route. Pour vous mieux vous situer, vos bacs devraient se situer à la hauteur du derrière votre boîte aux lettres.

Placez votre bac dans votre entrée, près de la rue, à partir de 19 h la veille du jour de la collecte.

Le respect des consignes de positionnement est essentiel pour que les bacs roulants soient collectés.

*Les sacs ainsi que toute autre matière résiduelle placée hors du bac roulant ne seront pas ramassés.*

Merci pour votre précieuse collaboration et bon tri des matières.



## Modification à l'horaire d'inspection en bâtiment

À partir du 15 janvier 2025, l'horaire de monsieur Breton sera modifié, il sera à nos bureaux le mercredi après-midi. Durant ces périodes, celui-ci pourra répondre à vos questions reliées aux demandes de permis et aux règlements d'urbanisme. Avant de vous déplacer pour venir le rencontrer, il est préférable de communiquer avec nous ou avec monsieur Breton afin de fixer un rendez-vous.

Vous pouvez le contacter par courriel à [permis@stjosephdeserables.com](mailto:permis@stjosephdeserables.com)

Tous les formulaires de demande de permis se retrouvent sur notre site internet dans la section « Citoyens/ Demande de permis ».

### Pour nous joindre



*Saint-Joseph-des-Érables*

#### Bureau municipal :

**Directrice générale :** Marie-Josée Mathieu

**Téléphone :** 418 397-4772

**Courriel :** [municipalite@stjosephdeserables.com](mailto:municipalite@stjosephdeserables.com)

**Envoi de photos et location de salle :** [info@stjosephdeserables.com](mailto:info@stjosephdeserables.com)

**Site internet :** [www.stjosephdeserables.com](http://www.stjosephdeserables.com)

**Maire :** Jeannot Roy 418 397-5650

**Resp. de la voirie et des infrastructures :** Martin Maurice    **Urgence :** 418 369-0431  
[voirie@stjosephdeserables.com](mailto:voirie@stjosephdeserables.com)

**Resp. de l'urbanisme et inspecteur en bâtiment :** Steve Breton  
[permis@stjosephdeserables.com](mailto:permis@stjosephdeserables.com)

**Émission des permis feux :** Alain Busque 418 397-4358 poste 233    Cell. : 418 389-9966

#### Heures d'ouvertures du bureau municipal :

Du lundi au mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00